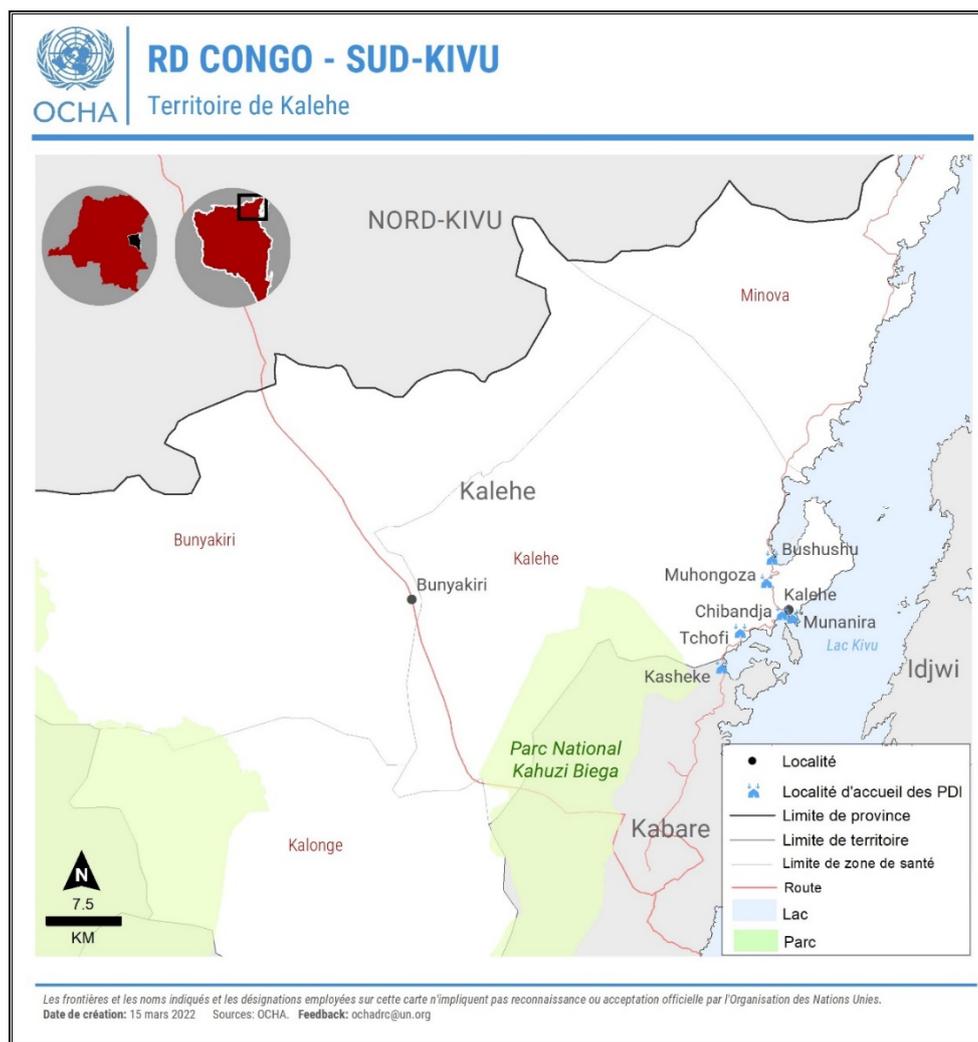


MISSION D'ÉVALUATION RAPIDE – AXE KALEHE – BUSHAKU – KATASOMWA TERRITOIRE DE KALEHE



1. Contexte

A la suite des opérations de déguerpissement forcés des peuples autochtones des villages Bugamanda, Kayeye, Muyange, Katoki, Buhamba, Chibwisa, Maruti, Buhoye (situés dans le Parc national de Kahuzi-Biega), plusieurs cas d'abus de protection auraient été commis par les porteurs d'armes. Ces opérations étaient menées entre novembre et décembre 2021 par les Ecogardes appuyés par les militaires congolais. Les violations enregistrées sont essentiellement illustrées par l'incendie des maisons, des écoles et des églises et auraient poussé les habitants de ces villages précités à déplacer vers les villages Tshibanja (Buholohombo), Kasheke, Munanira, Chibanda, Bushushu, Muhongoza, Tchofi, Katasomwa. Les villages d'accueil sont situés dans les groupements Mubugu et Mbinga sud. D'autres se seraient déplacés vers les groupements Mbinga nord et Buzi, non évalués.

Pour rappel, ce Parc a officiellement été créé en novembre 1970 et selon les sources locales, y compris les déplacés et les notables locaux, il était habité par des populations autochtones nomades avant cette création. En 1980, l'importance internationale de ce Parc fut reconnue par l'UNESCO qui lui attribua le statut de Site du Patrimoine Mondial, valorisant ainsi ses ressources naturelles et lui donnant, sur le plan scientifique et de la conservation, une exceptionnelle valeur universelle. Depuis cette période, les négociations entamées entre les autorités et ces populations autochtones sur la relocalisation de ces dernières n'auraient pas abouti, suite aux conditions et préalables des parties, d'une part et d'autre part suite au caractère nomade desdites populations. A chaque opération de déguerpissement, ces populations autochtones se dispersent à l'intérieur du Parc et les autres fuient vers les villages des territoires de Kalehe, Kabare (Sud Kivu) et Masisi (Nord-Kivu). Depuis 2018, la majorité de ces populations était déjà retournée de leur déplacement vers leurs « villages » situés dans le Parc.

C'est dans ce contexte qu'une mission inter agences, accompagnée de la Division provinciale des affaires humanitaires, a mené une évaluation rapide afin de bien analyser les pourtours de la crise et identifier les besoins des déplacés ainsi que les actions appropriées. Références des alertes sur ehtools (# 4227 et 4195).

2. Objectif et principaux résultats de la mission

a. Objectif principal

Evaluer la situation humanitaire et de protection des déplacés déguerpis du Parc national de Kahuzi-Biega.

b. Principaux résultats

Objectif spécifique	Activités menées / méthodologie	Résultats obtenus
1. Evaluer la situation des déplacés et actualiser les statistiques des déplacés	<ul style="list-style-type: none"> • Civilités et entretien avec l'Administrateur du territoire de Kalehe, représenté par son Chef de bureau ; • Entretien avec l'Antenne des affaires humanitaire du territoire de Kalehe ; • Entretien avec l'Antenne des affaires sociales du territoire de Kalehe ; • Entretien avec les Chefs des villages Katasomwa, Chiseke, Buholohombo (zones d'accueil des déplacés) ; • Entretien avec les représentants des déplacés de Katasomwa, Masiza, Chiseke, Buholohombo (Lukungula) et Munanira ; • Entretiens semi structurés (hommes – femmes) avec les représentants des déplacés de Katasomwa, Chiseke, Buholohombo (Lukungula) et Munanira ; • Visites ménages des déplacés et leurs familles d'accueil et observation ; • Documentation : vérification et triangulation des données collectées ; • Traitement des données et analyse. 	<ul style="list-style-type: none"> • La cartographie des besoins des déplacés est tracée et actualisée ; • Les mouvements de population sont mis à jour et analysés ; • Des analyses de risque appropriées, y compris l'analyse « do no harm » et la sensibilité au conflit sont fournies ; • Des actions appropriées à courts et moyens termes sont identifiées et proposées à la COHP.
2. Vulgariser les principes humanitaires de base	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des focus groups à Katasomwa, Chiseke, Buholohombo et Munanira. 	44 personnes (dont 15 femmes) sommairement sensibilisées sur les mandats, principes et normes humanitaires de base

3. Mouvement de population

Aires de santé d'accueil	Population aire de santé ¹	Personnes déplacées ²	Villages de provenance	Date d'arrivée	Causes de déplacement
Zone de santé de Bunyakiri					
Katasomwa	2 685	2 550	Bugamanda, Kayeye, Muyange, Katoki, Buhamba, Chibwisa, Maruti, Buhoye (situés dans le PNKB)	Novembre et décembre 2021	Déguerpissement forcé du Parc national de Kahuzi-Biega (organisé par les Ecogardes du PNKB appuyés par les FARDC)
Zone de santé de Kalehe					
Tshibanja (Buholohombo)	3 030	468	Bugamanda, Kayeye, Muyange, Katoki, Buhamba, Chibwisa, Maruti, Buhoye (situés dans le PNKB)	Novembre et décembre 2021	Déguerpissement forcé du Parc national de Kahuzi Biega (organisé par les Ecogardes du PNKB appuyés par les FARDC)
Kasheke	11 374	2 992			
Munanira	2 683	998			
Chibanda	1 149	415			
Bushushu	21 796	565			
Muhongoza	3 756	438			
Tchofi	11 849	297			
Total	58 322	8 723			

¹ Source : Pyramide sanitaire des zones de santé, Sud Kivu, 2019

Notes :

- 8 723 personnes déplacées (majoritairement des pygmées) ont été enregistrées par les comités locaux et contre-vérifié par les Chefs de villages d'accueil et l'Antenne humanitaire du territoire de Kalehe.
- Le nombre total des déplacés n'est pas disponible étant donné que les mouvements sont pendulaires entre les villages d'accueil et ceux de provenance et que les autres villages d'accueil n'ont pas été ciblés par cette évaluation. Les résultats des évaluations menées par l'ONG ACTED actualiseront ces chiffres.
- Tous les villages de provenance des déplacés sont situés dans le Parc national de Kahuzi Biega. Ces villages ainsi que ceux d'accueil sont à cheval entre les zones de santé de Kalehe et Bunyakiri (groupements Mubugu et Mbinga sud).
- Les données disponibles de la pyramide sanitaire des zones de santé du Sud Kivu datent de 2019, d'où le nombre d'autochtones de la communauté hôte est sous-estimé.

4. Besoins et réponses humanitaires

- Abris et Articles ménagers essentiels

Depuis leur arrivée, les déplacés sont à majorité hébergés dans les familles d'accueil. Une partie d'entre eux ont construit des cabanes dans les parcelles de leurs familles hôtes et d'autres habitent dans les maisons abandonnées ou octroyées par les autochtones. Malgré leur faible capacité d'accueil, les familles d'accueil partagent avec les déplacés leurs abris, la literie ainsi que leurs articles ménagers essentiels avec les déplacés. Les déplacés n'ont pas emporté leurs biens de première nécessité étant donné que le déguerpissement était inattendu et brusque. Il s'observe donc un besoin urgent en ustensiles de cuisine et de couchage, en plus d'abris. Au 21 mars, aucun positionnement de réponse n'est enregistré, néanmoins ACTED y a mené une évaluation.

- Education

Avec l'effectivité de la gratuité, les enfants des déplacés (nombre pas répertorié) sont inscrits dans les écoles primaires (publiques) dans les villages d'accueil Tshibanja (Buholohombo), Kasheke (Chisheke), Munanira, Chibanda, Bushushu, Muhongoza et Tchofi. Les déplacés de Katasomwa n'ont pas inscrit leurs enfants aux écoles locales faute de moyens financiers. Les écoles de Katasomwa sont privées et donc payantes.

- Santé

Le MSF assure une prise en charge médicale gratuite des enfants de moins de quinze ans, les femmes enceintes. Les déplacés dans l'aire de santé Mushunguti (Katasomwa) sont aussi assistés. Les activités couvertes sont la prise en charge du paquet complet d'accouchement (CPN, CPON, accouchement, planification familiale) et l'appui à la vaccination de routine contre la rougeole. Il y a besoin de couvrir leurs soins de santé primaires.

- Sécurité alimentaire

Les déplacés ont été déguerpis de leur milieu naturel où ils cultivaient et où se trouvent tous leurs mécanismes de survie. Ils vivent actuellement aux dépens de leurs familles hôtes. Ils vivent également de la récolte précoce de manioc, patate, feuilles d'haricots etc dans les champs des autochtones. Cette récolte est généralement clandestine et s'opère la nuit. Ce vol s'opère alors que la zone s'approche du pique critique de la période de soudure dans la zone, équivalant à une diminution des stocks alimentaires. La situation risque de générer de sérieuses tensions entre les déplacés et les autochtones au cas où les besoins en vivres ne sont pas couverts en urgence. Elle risque aussi d'occasionner un retour massif des déplacés dans le parc d'où ils sont venus. Les zones de santé de Kalehe et Bunyakiri sont en phase 3 (crise alimentaire) selon l'IPC. La dernière distribution de vivres du PAM est intervenue en décembre 2021 pour les anciens déplacés et autochtones vulnérables. PAM dispose aussi des capacités pour couvrir les besoins de nouveaux déplacés quand les conditions le permettront.

- Protection

a. Logement, terre et propriété

Les déplacés, qui sont des peuples autochtones, vivent dans l'espace du Parc national de Kahuzi-Biega depuis plusieurs décennies et se déplacent à l'intérieur dudit parc en fonction de leur convenance et des besoins vitaux. Selon les déplacés, les opérations récentes de déguerpissement menées par les écogardes du PNKB (appuyés par les FARDC) étaient subitement lancées sans avoir au préalable discuté avec les concernés. Selon l'observation, les besoins actuels sont résumés en termes d'accès au logement, à la terre et la propriété (LTP).

b. Analyse « do no harm »

Pour éviter tout risque de protection ou de conflit cyclique entre les déplacés et le PNKB, toute assistance humanitaire devra être consécutive aux discussions entre les acteurs humanitaires et les autorités incluant les affaires foncières et intérieures, les affaires humanitaires et le gestionnaire du PNKB, sur les solutions durables.

5. Accès logistique et communication

L'axe Kalehe-Kasheke-Bushaku-Katasomwa est accessible par moto et par véhicule en toute saison, difficilement en saison de pluie. L'axe est partiellement couvert par le réseau Vodacom jusqu'à Katasomwa.

6. Principales recommandations

- **Aux autorités** : discuter avec les déplacés sur leur occupation du Parc et identifier conjointement les pistes de solutions sur leur relocalisation et réinstallation.
- **A la COHP** : avant toute assistance humanitaire, discuter avec les autorités provinciales (affaire intérieure, foncière et affaires humanitaires) sur les préalables à la réponse et obtenir leur engagement sur les solutions durables. Cela évitera d'exposer les bénéficiaires à un éventuel risque de conflit cyclique avec les autorités.

7. Participants à la mission

- Mr Alfred Matete (OCHA Sud-Kivu et Maniema) : +243 81 98 29 211 et matetea@un.org
- Mr Blaise Rodriguez (Cluster Protection, HCR) : +243 817007636 et rodrigub@unhcr.org
- Mr Guillaume Kahomboshi (Cluster SECAL, PAM) : +243 81 70 06 760 et guillaume.kahomboshi@wfp.org
- Mr David Matalatala (Monitoring de protection, INTERSOS): +243 82 42 17 420 et officierprotection4.sudkivu.rdc@intersos.org
- Mr Christian Namegabe (Chef de Bureau partenariat, DIVAH Sud Kivu) : +243 99 77 98 699 // +243 81 59 91 571 et christiannamegabe7@gmail.com

Annexe : photos



Abris des déplacés de Munanira (accueillis par d'autres déplacés)



Type de couchage et literies des déplacés



Photo de famille avec les déplacés de Tshibanja (Buholohombo)